



Décision n° 45/2024

DECISION DU MAIRE portant virements de crédits Décision Modificative du Budget n°1/2024

Le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,
Vu le budget de la Commune approuvé par délibération n° CM 32/038/2024 du 02/04/2024,
Considérant qu'il y a lieu de procéder à des virements de crédit de chapitre à chapitre en section d'investissement, pour permettre le financement de dépenses non prévues au budget primitif 2024,

DECIDE

ARTICLE 1 :

De procéder aux virements de crédits suivants :

Désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT - Dépenses		
Opération n°53 – ECOLE ELEMENTAIRE J.PREVERT 2185-53-212 : Matériel de téléphonie <i>Achat de téléphone</i>		222.00 €
Opération n°54 – ECOLE ELEMENTAIRE LA ROCHE 2185-54-212 : Matériel de téléphonie <i>Achat de téléphone</i>		206.00 €
Opération n°63 – MAIRIE 20415332-63-020 : Subventions d'équipement versées – Bâtiments et installations à caractère administratif <i>Subvention au SDIS – réaménagement du centre de secours d'Arpajon</i>		5 570.00 €
Opération n°65 – CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL 2188-65-020 : Autres immobilisations corporelles <i>Achat téléviseur réunions</i>		250.00 €
Opération n°45 – INFORMATISATION DES SERVICES 21838-45-020 – Autre matériel informatique <i>Changement d'opération – Achat téléviseur</i>	250.00 €	
Opération n°76 – PARC PIERRE DODOZ 21621-76-020 – Biens historiques et culturels – Biens sous-jacents <i>Totem hommage à M. DODOZ</i>		4 616.00 €
Opération n°83 – EQUIPEMENTS SPORTIFS 2158-83-SPORT-322 – Autres installations, matériels et outillage technique <i>Virement pour complément nouveau jeu Square des Bruyères</i>	105.00 €	
Opération n°86 – AIRE DE JEUX 2188-86-020 : Autres immobilisations corporelles <i>Complément pour nouveau jeu Square de Bruyères Réparation jeux des 2 écoles maternelles</i>		2 681.00 €
Opération n°57 – Bâtiments communaux 21351-57-020 – Installations générales – bâtiments publics <i>Virement pour réparation des jeux des 2 écoles maternelles</i>	2 576.00 €	

Chapitre 27 – Autres immobilisations financières 2764-ECH-213 – Créances sur des particuliers et autres personnes de droit privé <i>Virement pour équilibrage</i>	10 614.00 €		99_RU-091-219104619-20240704-DEC452024-R
TOTAL INVESTISSEMENT - Dépenses	13 545.00 €	13 545.00 €	

ARTICLE 2 :

La présente décision sera communiquée au Conseil Municipal lors de la prochaine séance sous forme d'un *donner acte* et sera affichée à la porte de la Mairie.

Expédition en est adressée à M. le Sous-Préfet de l'Essonne.

Fait à Ollainville, le 04 juillet 2024,
 Le Maire,
 Jean-Michel GIRAUDEAU

